



**HAL**  
open science

# LES INEGALITES DE REVENUS : DIAGNOSTIC ET ENJEUX THEORIQUES

Zakaria Chtouki

► **To cite this version:**

Zakaria Chtouki. LES INEGALITES DE REVENUS : DIAGNOSTIC ET ENJEUX THEORIQUES. 2021. ⟨hal-03198174⟩

**HAL Id: hal-03198174**

**<https://hal.science/hal-03198174v1>**

Preprint submitted on 14 Apr 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

# LES INEGALITES DE REVENUS : DIAGNOSTIC ET ENJEUX THEORIQUES

---

---

[Zakaria CHTOUKI]

Laboratory of Economic Analysis and Modelling (LEAM)

Université Mohamed V – Rabat

## RESUME

Dans ce papier, nous avons essayé d'analyser les différentes structures des inégalités de revenus, les modes de redistribution des richesses et les aspects d'injustice financière à l'échelle mondiale et nationale. Nous avons traité conjointement les phénomènes sociaux provoqués par le déséquilibre économique afin d'apprécier le coût de ces injustices sociales sur le développement économique d'une nation ainsi que les risques qui touchent le maintien de sa configuration sociétale et identitaire. En partant d'une revue de littérature, notre analyse se présente en deux parties. Dans un premier temps, une approche théorique qui traite le cadre conceptuel d'optimisation de revenu, de la distinction entre les inégalités de revenus salariaux par rapport aux revenus engendrés de la capitalisation financière et une approche philosophique et politique des lois de régulation de la redistribution des richesses. Et dans un second lieu, une présentation empirique diagnostiquant la situation des inégalités dans le monde par rapport à l'état actuel, aussi dans le cadre marocain en vue de déceler la liaison entre l'efficacité économique du pays et l'aisance sociale de ses citoyens, notamment les plus démunis parmi les autres classes sociales. Les résultats des différentes analyses montrent qu'il existe de plus en plus de riches et d'encore beaucoup plus riche du fait de la financiarisation de l'économie et la concentration des capitaux, et malgré l'apparition d'une classe moyenne, les inégalités de revenus sont toujours aussi fortes que cela soit dans les économies développées que celles en voie de développement.

**Mot-clef :** Inégalité, revenu, redistribution, capital, travail, équité, justice, économie marocaine, économie mondiale.

## 1. INTRODUCTION GENERALE

De nos jours, la répartition des richesses figure parmi les questions les plus discutées, que cela soit des richesses issues d'un revenu régulier, des titres fonciers ou d'autres avoirs ayant une valeur financière significative. Bien qu'il fût un temps où le « parler d'argent » était considéré comme tabou ou même malsain, grâce à la liberté d'expression moderne (les médias et les réseaux sociaux) cette vérité éclata pour ouvrir le débat sur le processus des inégalités qui différencie les riches des pauvres.

Dans un univers où il n'y a pas de repas gratuit, qui dit des inégalités de revenus, sous-entend des inégalités de condition de vie au niveau de l'habitat, du travail, de la santé, de l'éducation, allant même à l'inégalité des droits de l'Homme (surtout quand il s'agit d'un pays marqué par un niveau de corruption conséquent).

D'après le rapport du (PNUD, 2014) sur le développement humain, les 85 personnes les plus riches du monde possèdent plus que les 3,5 milliards des personnes les plus pauvres, en illustration, comme si nous considérons que les passagers d'un autobus ont plus d'argent que les populations cumulées de la Chine, l'Inde, des Etats-Unis et du Brésil. Géographiquement, ces inégalités se reflètent sur un dosage mondial en distinguant les pays du Nord (riches et développés) des pays du Sud (pauvres et en difficulté). Mais la situation n'était pas toujours aussi néfaste entre ces deux parties du globe. Il y a 200 ans, les pays les plus riches étaient 3 fois plus riches que les plus pauvres, à la fin de l'époque de la colonisation, cette multiplication est passée du triple à 35 fois. Mais aujourd'hui, les pays les plus riches sont environ 80 fois plus fortunés que le reste du monde.

Pas seulement entre pays riches et pauvres, les inégalités sont présentes partout. Si nous regardons de plus près l'une des plus grandes villes et qui est située au milieu de la plus grande puissance économique, comme beaucoup de gens l'appellent : « la capitale du Monde ». New York comprend presque 400 000 millionnaires, or il est estimé que 21% de cette population sont en dessous du seuil de pauvreté, ajoutant sur cela que 1/5 des enfants newyorkais ont du mal à se nourrir.

Quant au Maroc, la répartition de revenus par catégories socioprofessionnelles est bien définie par une concentration massive que seul le quantile le plus aisé qui en bénéficie. En effet, 20% des personnes les plus riches accaparent 52,6% de la masse de revenus, alors que les 20% les plus pauvres ne disposent que d'une part de 5,4%. En 2015, l'Organisation Internationale du Travail (OIT) épingle le Maroc sur les inégalités de revenu en expliquant via leur rapport que l'augmentation de ces écarts a débuté depuis la période d'ajustement structurel (PAS) pour s'élargir davantage durant la décennie qui a suivi.

Néanmoins, quel que soit les origines de ces écarts, est-il encore juste d'espérer un monde où tous les Hommes seraient égaux en droit de vivre équitablement ? Ou concrètement, est ce qu'il existe une formule économique et géopolitique qui permettra une convergence des niveaux de richesse entre les différents individus à l'échelle nationale et aussi mondiale ?

Tout d'abord, nous essayons par le présent papier de dévoiler un portrait descriptif des aspects de ces inégalités et des conséquences inévitables, empilés à l'échelle nationale et mondiale, sur le fonctionnement du système économique et la justice sociale. Pour ce faire, nous allons procéder par une mobilisation de multiples champs de littérature théorique et empirique pour délimiter la question et rehausser le fait stylisé qu'on propose d'expliquer.

Dès lors, pour un meilleur traitement des propos socio-économiques concernant cette thématique, le présent papier est exposé sous deux sections. La première section va procéder principalement sur la présentation du cadre théorique de la thématique en s'appuyant sur trois axes essentiels. Premièrement, les modes d'optimisation de revenus pour expliciter les origines des différences de revenus entre les individus. Ensuite, nous allons essayer de décortiquer la structure des inégalités pour de mieux appréhender les distinctions évolutives entre les inégalités de revenu, de travail et les inégalités de revenu de capital. Par ailleurs, le troisième axe comprendra une approche philosophique politique des différentes mesures de redistribution des richesses et des mesures de régulation. La deuxième section concevra, sous une dimension empirique à travers quelques chiffres qui illustrent certains aspects des inégalités de revenu dans différentes économies à l'échelle mondiale ainsi qu'au niveau de l'économie marocaine.

## **2. Cadre général des inégalités de revenu et les modes de redistribution de richesse**

En partant du discours d'un pur classique, la conception de la fonction de Bien-être admet à la fois l'économie politique au sens de Pareto et l'équilibre général Walrasien, c'est de cette manière qu'il est communément possible d'évaluer ses allocations économiques et sa portée sur l'épanouissement social des divers agents.

En revanche, il reste à noter que ces théories n'ont rien avoir avec la distribution du bien-être entre les individus. Il en est même d'ajouter que l'augmentation du niveau de satisfaction d'un groupe d'individu sans pénaliser le reste (Pareto, 1909), est en elle-même un objectif désirable. Donc comment est-il possible de considérer le comportement préférentiel d'optimisation de revenu d'un groupement afin d'évaluer les externalités néfastes qui impactent la situation des autres ? Et par quel moyen est-il faisable d'établir une remise en place un équilibre quasi-équitable de la distribution du bien-être ?

### **2.1.Optimisation du revenu : Comment devient-on riche ?**

L'optimisation est une propriété qui caractérise l'essentiel du comportement d'un individu rationnel et opportuniste en vue de maximiser ses marges de bénéfices et d'en tirer la meilleure partie de ses ressources. Alors, bien que la question de base paraît flatteuse et séduit la gourmandise de notre curiosité, sauf que ce passage traitera exclusivement le cadre conceptuel des facteurs de création de richesse ainsi que de leurs fiabilités dans un environnement social.

En se référant aux propos de (T. Piketty, 2013), qui présenta en illustration le discours de Vautrin – personnage fictif du célèbre roman de Balzac « Le père Giriot » – pour expliquer l'éminence d'un gain en héritage issue d'un des riches des beaux-parents par rapport à la faiblesse du rendement constant constitué uniquement par son salaire quel que soit le succès

de sa carrière professionnelle. De par cette vision, l'auteur soulève une situation dramatique, même cruelle afin de soumettre une question très importante et assez problématique : La quête vers le succès et la richesse, est-elle une question de mérite ou une affaire d'héritage ?

En effet, cette énigme creuse profondément dans les origines des inégalités de revenus tout en remettant en question la justesse de la répartition existante des richesses entre les différents individus d'une même société. D'après la théorie de la « richesse de cycle de vie » apporté par Franco Modigliani (1986) qui annonce que chaque individu s'organise pour mourir sans capital, ce qui fait, que la transmission d'héritage d'une génération se doit d'être marginalisée dans notre approche analytique. Or concrètement, si nous observons les valeurs annuelles des successions et donations durant le XXème siècle en France particulièrement, nous verrons que leurs valeurs représentaient 24% du revenu national au début des années 1900. Certes après la seconde guerre mondiale, la part des héritages et des donations dans le patrimoine national s'est considérablement réduit à une baisse de 4%. Hormis depuis les années 1970, la part des héritages s'est encore rallongé avec le vieillissement de la population. Jusqu'en 2010, le réinvestissement des accumulations intergénérationnelles patrimoniales de certains a fait en sorte que la part de ces valeurs annuelles augmente à un taux de 12% avec cette configuration moderne des régimes de croissance tirée par la finance.

De toute évidence, il est inutile de préciser qu'un héritage, un don ou tout autre financement supplémentaire aura certainement un impact sur le niveau de vie de l'individu. Donc si la traversée du chemin au sommet de la fortune peut s'accomplir simplement par la conquête d'une riche épouse ou via quelques prouesses immorales ou même illégales, la chasse à l'enrichissement rapide devient, pour certains adeptes de cette logique corrompue, une mission facilement accessible. En conséquence, lorsque cette hypothèse est vérifiée, cette situation provoque généralement une confusion pour ceux qui se maintient de préserver un comportement moral pour subvenir au financement de ces besoins vitaux.

En allant plus loin dans notre analyse, si nous imaginons une scène cinématographique où deux individus dont chacun représente une de ces deux catégories suscitées. Toutefois, celui qui détient un capital – par n'importe quel moyen – verra sa capacité financière accroître dans le temps via des mécanismes rentiers par rapport à celui qui se limite aux mensualités régulières qu'il gagne via son salaire, issu d'un travail qu'il a obtenu après de longues années d'études ou une multitude d'expérience dans le domaine.

Quoique, au sein de chacune de ces deux catégories qui sont loin d'être homogène, il existe bien des différences entre les différents salariés (entre cadre hautement qualifié et un simple employé de bas d'échelle) et les différents détenteurs du capital (chef d'une multinational et un propriétaire d'un studio en province à usage locative). Au final, pour mieux combler cette analyse, il serait pertinent de qualifier ces inégalités de revenu en deux structures majeures : les Inégalités de revenu de travail (plus précisément les salaires) et les inégalités de revenu du capital (loyers, dividendes, intérêts, royalties, profits, plus-values, etc.).

## **2.2. Structure des inégalités de revenus : Le Travail contre le Capital**

Soit une croissance économique d'une nation, d'une localité ou juste d'une entreprise qui traite l'évolution de son chiffre d'affaire, l'accumulation de la production est toujours attachée à ces deux facteurs : Travail et Capital. A contrario, quand la réussite de certains se réalise au détriment de l'autre laissant derrière un creux séparant leurs niveaux de vie, quel est le facteur qui serait le plus à condamner pour cette injustice ?

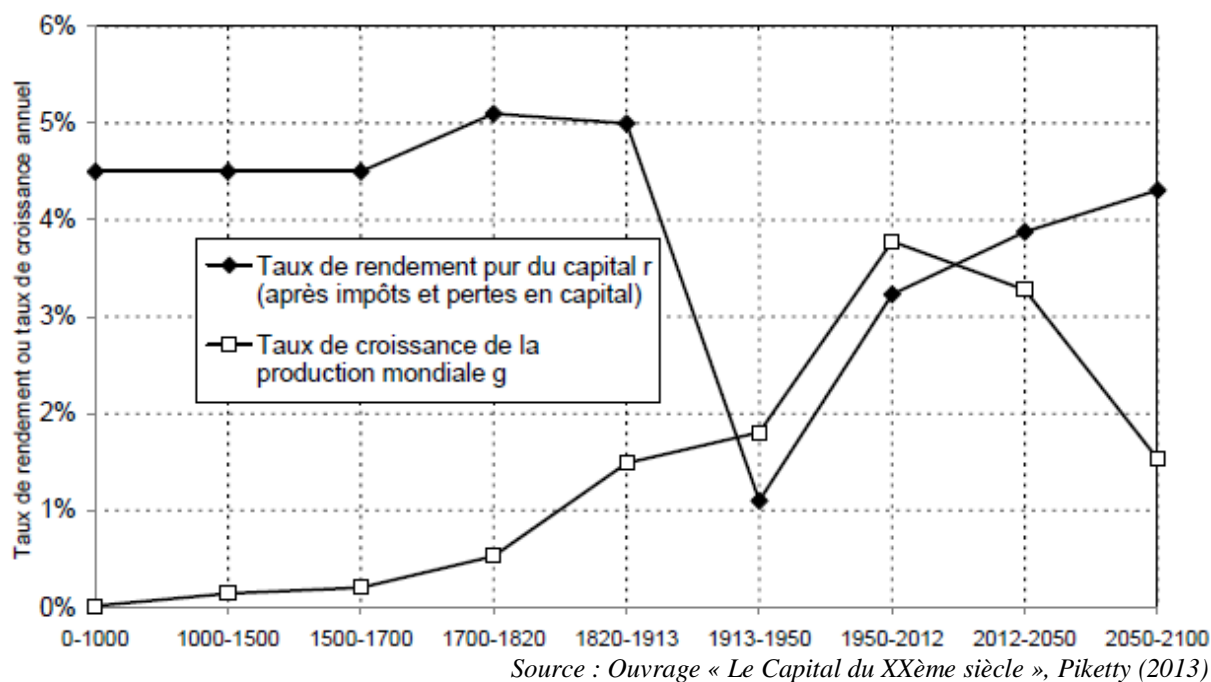
En tirant leçon des travaux de Kuznets (1955), le développement des inégalités de revenus se caractérise par deux phases. En premier lieu, partant d'une hausse modérée liée à la modernisation économique qui, par la suite, se résorbe en illustrant une évolution sous forme convexe appelé « la courbe de Kuznets ». Cette théorie peut s'affirmer uniquement quand il s'agit des différences de revenus salariaux, tandis que pour ce qui est de la constitution des patrimoines et leur concentration, nombreux sont chefs d'entreprises qui transforment leurs sociétés en appareil rentier qui se transforme ainsi en une autre source d'inégalités.

En pratique, bien que les salaires représentent entre 60 % et 70 % du revenu national, les inégalités de revenus de salaire enregistrent relativement une dispersion minimale par rapport à ceux du capital. Nous citons que c'est une inégalité « apaisée » (d'où l'absence du discours sur les différences globales des niveaux de salaires).

Toujours en se fiant aux analyses comparatives de Piketty (2013), généralement les 10% des individus les mieux payés en termes de salaire couvrent une part de 25 à 30% de la masse salariale, contrairement au 10% des individus détenant le patrimoine le plus élevé obtiennent un retour supérieur à 50%. Pareillement, 50% des individus ayant les salaires les plus bas reçoivent une rémunération non négligeable (approximativement proche de la moitié restante) tandis que les 50% les plus pauvres en termes de capital partagent au plus 10% du patrimoine total ou même rien.

Afin d'apporter une illustration explicative, Piketty (2013) considère que l'évolution des inégalités de richesses s'explique principalement par l'écart de deux variables, à savoir : « le rendement sur le capital » et « le taux de croissance économique ». Avec l'augmentation des prix des actifs et le ralentissement de la croissance économique, le taux de rendement sur le capital est de plus en plus supérieur au taux de croissance économique. De ce fait, la montée des inégalités de richesses est inévitable, principalement les inégalités de patrimoine (Piketty et Zucman, 2013). Dans cette dynamique, il serait naturel que la part du revenu rémunérant le capital ait une tendance haussière, tandis que celle du revenu rémunérant le travail tendrait à diminuer. Puisque les revenus du capital sont détenus par la classe sociale la plus favorisée, le partage systémique du revenu national sera toujours inéquitable, cela se reflète par une hausse des inégalités interpersonnelles de revenu.

### **Figure N°1 : Rendement du capital et taux de croissance au niveau mondial**



Pour Piketty, cette situation exige l'intervention des institutions pour contraindre l'accumulation de capital car elle a atteint des niveaux jugés plutôt extrêmes. En l'occurrence, même dans les sociétés les plus égalitaires, ce phénomène est bien réel. Durant les années 70 aux pays scandinaves, seulement 10% des patrimoines les plus élevés représentent de 50 à 60% du patrimoine national. Il est essentiel de rappeler que les revenus de capital regroupent l'ensemble de revenus reçus au titre de propriété du capital indépendamment du travail, cependant, pour la majorité de pauvres proches du zéro patrimoniale, leurs avoirs se réduisent généralement à quelques mois de salaire cumulé ou bien à l'acquisition de quelques biens durables (voitures, meubles, équipements ménagers ou autres) ce qui reste relativement abstrait et ne signifie en aucun cas une forme réel de richesse fortunée. De par cette réalité, un profond consensus apparait : Le capital est détenu par peu de gens produisant par la suite un gouffre qui se construit systématiquement et de manière permanente entre les différentes classes sociales.

Naturellement, une telle injustice a souvent été marquée dans l'histoire comme l'une des principales causes des émeutes, des manifestations et bien d'autres instabilités politiques. De nos jours, la démocratie n'est plus une question d'opinion respectée, mais c'est fondamentalement une affaire des droits de l'Homme qui repose essentiellement sur l'équité et le partage juste des ressources de façon équilibrée. Dès lors, la conservation d'une catégorie socioprofessionnelle à moyen revenu est vitale pour maintenir une cohabitation de ces différents groupes d'individus. Plus précisément, une classe moyenne patrimoniale (les 40% résiduel qui ne sont pas totalement pauvre et encore loin d'être riche) aura pour rôle d'intermédiation entre les riches et les pauvres. Ces derniers sont probablement des salariés moyennement qualifiés qui accordent des aides à leurs familles pauvres et qui représentent une force de travail pour les entreprises. Cependant, par simple déduction, il est plausible de considérer que l'ampleur des inégalités de revenu du capital est engendrée automatiquement à travers la réduction de cette classe moyenne patrimoniale.

Sur ceux, pour répondre à la problématique de départ, il serait légitime d'affirmer que c'est les inégalités de revenu relatifs au capital qui font la différence entre les plus riches et les plus pauvres. D'ailleurs, le fonctionnement des mécanismes financiers est toujours en faveur des plus riches. D'où l'immense besoin de la réinstauration d'une régularisation par voie fiscale et du renforcement des mesures de précaution et de cohésion sociale.

### **2.3. Redistribution de revenus : Philosophie politique et mesures de régulation**

La question des inégalités de revenu n'est pas seulement une affaire d'analyse socio-économique, mais elle est aussi un penchant sur les pensées des écoles de la philosophie politique. Malgré leurs divergences d'opinion, les adeptes de la philosophie politique considèrent que la redistribution de revenus est une mission qui s'insère dans le rôle central de l'Etat en tant qu'entité régulatrice. Cependant nous allons nous tourner vers la question normative à laquelle font face les décideurs économiques : Que devrait faire l'Etat concernant les inégalités économiques ?

#### **- Utilitarisme : L'Etat se doit de maximiser l'intérêt général sans se soucier du bien-être individuel**

D'après leur vision de l'importance de « l'utilité de l'individu », Les utilitaristes, comme Jeremy Bentham (1748-1832) ou John Stuart Mill (1806-1873), prétendent que la redistribution de revenus est fondée sur l'hypothèse de l'utilité marginale décroissante, en d'autres mots, une pièce de monnaie supplémentaire dans la poche d'une personne pauvre vaut beaucoup plus que sur le compte d'une personne riche. Inversement, lorsque le revenu d'une personne augmente, le bien-être additionnel engendré par cette augmentation diminue ; Les utilitaristes choisiront que l'Etat, en tant qu'entité de législation, assure une répartition égalitaire de revenus afin de maximiser l'utilité de chaque individu dans la société. En référence aux recherches de Mill (1861), cet Etat jouera le rôle d'un « calculateur de plaisir » (felicific calculus) pour étudier la tendance générale de la société en vue de son bonheur par rapport aux actions à prendre. D'après Bentham (1781) Le calcul de bonheur repose sur sept critères : l'intensité, la durée, la certitude, la proximité (plutôt mieux que plus tard), l'étendue (plaisir qui touche plusieurs personnes), la fécondité (plaisir qui engendre d'autre) et la pureté (moralement juste).

Pour Bentham, une loi ne doit être jugée bonne lorsqu'elle permet de garantir un revenu minimum pour tous, protège les biens et les personnes, défend les citoyens des agressions extérieures. Additionnement, une politique juste doit promouvoir la croissance économique, démographique (pour une meilleure défense nationale, facteur de bonheur collectif) et aussi la redistribution des richesses propre à augmenter le bonheur collectif. Sur ceux, l'Etat doit mettre en place une politique de taxation sur le revenu (ou l'héritage) ainsi qu'un système d'aide social. Cette politique de fiscalité doit suivre un système progressif, en d'autre terme, les individus avec des revenus élevés paient plus d'impôt tandis que ceux qui ont un faible revenu reçoivent des revenus de transfert.

Hormis, la fiscalité est une arme à double tranchant en vue de la philosophie utilitariste. Le fait d'imposer un individu à un taux jugé excessif est susceptible de générer une perte sèche à l'économie. Bien que ce gaspillage de bonheur soit à l'encontre du principe de la maximisation

téléologique du plaisir. Prenons un exemple fameux qui représente un argumentaire puissant à la pensée utilitariste. Soit une oasis appartenant à un individu défini. Si l'Etat pouvait transférer l'eau de cette oasis et la distribuer au reste de la société sans que cela engendre un coût ou un gaspillage quelconque, le choix d'un partage égalitaire serait un partage judicieux (malgré la perte que le propriétaire de l'oasis supportera). Or le transfert de l'eau se fait par un saut, ce qui engendre son gaspillage au bout du chemin entre la source et le reste de la population. Dans ce cas la distribution de l'eau doit tenir compte de ce fait dissipatif dans sa démarche, ainsi, ajuster la quantité d'eau transférée sans que cela soit abusif ou mène à du gaspillage de l'utilité.

- **Libéralisme : L'Etat est garant des égalités des chances en faisant bénéficier la classe sociale la plus désavantagée**

Tout en préservant l'idée majeure de « la liberté pour tout le monde », les adeptes du courant libéral ne sont pas favorables pour une promotion des conditions de la vie pour toute la population. Au contraire, les libéraux proposent d'offrir un soutien spécifique uniquement aux personnes les plus démunies ou en situation vulnérable. Dans ce sens, la philosophie du libéralisme, conformément aux propos théoriques de Rawls (1971), perçoit que la justesse de la redistribution de revenus dépend de la vision de l'individu en vue de sa position dans la société. Dès que cette position est camouflée par un « voile d'ignorance », l'individu ne sera plus concerné par le risque de se retrouver en bas de la hiérarchie de cette redistribution.

Guidés par leurs sentiments d'insécurité, d'incertitude et d'ignorance, ces individus vont réfléchir communément sur des termes de justice qui concilient la maximisation de la liberté et la plus grande égalité pour tous. Rationnellement, ces termes doivent concevoir la maximisation des gains minimum, en d'autres termes, la petite possession résultante pour l'individu le plus défavorisé. Dans le modèle de Rawls issu de sa théorie de la justice (1971), cette possession minimale est appelée les « biens premiers ». Elle concerne à la fois les talents naturels, les ressources de première nécessité et la position sociale et économique.

A travers cette méthode de débat communément constructif, la société Rawlsienne doit être bâtie sur deux principes de justice fondamentaux : le principe d'égalité liberté ainsi que le principe de différence et d'égalité des chances. Pour le premier principe, « chaque personne doit avoir un droit égal au système total le plus étendu de libertés de bases égales pour tous qui soit compatible avec le même système pour les autres ». Tandis que le second concerne plutôt deux conditions pour la standardisation des disparités. « Les inégalités économiques et sociales doivent être telles qu'elles soient : (a) Au plus grand bénéfice des plus désavantagés et (b) Attachées à des fonctions et des positions ouvertes à tous, conformément au principe de la juste égalité des chances. [...] ».

Pour synthétiser, le modèle Rawlsien souscrit de concevoir la justice, si la lutte contre les inégalités sociales et économiques profite généralement au plus démunis. Et cela ne peut être accompli que par le transfert de revenus vers le plus pauvre via une sorte d'assurance sociale. Contrairement aux utilitaristes, les libéraux dénoncent des revendications pour une société parfaitement égalitaire, parce qu'elle risque de rompre les valeurs du mérite et l'incitation au travail ce qui diminuera forcément la croissance économique.

## - **Néolibéralisme : L'unique rôle de l'Etat est de garantir les fonctions régaliennes**

Dans un contexte majeur, le néolibéralisme regroupe l'ensemble des idées qui rejettent l'Etat social tout en défendant de façon inconditionnelle le libre-échange. Néanmoins il existe différents courants qui en découlent de cette pensée. Donc nous allons nous limiter dans notre approche essentiellement aux pensées de Friedrich Hayek (1899-1992), prix Nobel en économie 1974, et sa vision indépendante de la liberté.

A partir des années 70, l'échec confirmé du modèle social démocratique de l'Etat providence serait en faveur de la montée du néolibéralisme. Hayek (1979) développe une pensée complexe et cohérente dans son fameux ouvrage, publié en trois volumes, « Droit, législation et liberté ». Hayek prétend l'existence d'un ordre spontané, baptisé le « Kosmos », qui régule la société sans avoir besoin de l'intervention de l'Etat. Pour Hayek, le Kosmos mène à la « Catallaxie ». Cette dernière notion désigne l'harmonisation totale de la liberté individuelle et du marché économique. Ce marché qu'il considère comme le système d'information le plus sophistiqué. Bien que nous vivions tous dans un monde incertain et mystérieux, le marché, par le biais du jeu de l'offre et la demande, permet donc une formation des prix ce qui permet de produire une formation fluctuante mais toujours garantie (et surtout mesurable). Pour Hayek, les méthodes archaïques de planification des économies par les Etats providence ou les régimes communistes sont destinées à l'échec en croyant pouvoir prévoir les besoins des membres de la société.

Hayek constate alors que la justice sociale n'est qu'un mirage. Toutefois il préserve une vision identique à celle de Rawls, Hayek a une aussi conception procédurale de la justice (ce qui est juste se sont uniquement les règles du jeu et non pas les résultats). Hayek rejette l'hypothèse que la société est une entité autonome. Donc nous ne pouvons pas dire d'une société juste ou injuste. Seules les actions des individus qui comptent. De part ce principe, toutes actions de redistribution sont jugées injustes et perçues comme du vol. Rendant hommage à la doctrine Ricardienne, Hayek est toujours sauf en accord avec l'intervention de l'Etat dans l'activité économique.

Bien que, les néolibéraux rejettent toutes formes de redistribution des richesses (en la considérant comme du vol), la mise en point d'un impôt est acceptable dans la mesure où elle finance les dépenses minimales de l'Etat. Pour Hayek, l'Etat n'a qu'un rôle qui est de garantir la bonne marche de la Catallaxie (tout comme : la sécurité, la justice, le droit, mais aussi la santé et l'éducation). De ce point, la pensée de Hayek apparaît plus subtile que celles des autres auteurs néolibéraux tels que Milton Friedman (1919-2006).

Sous une doctrine qui relève plus de l'ultralibéralisme, Friedman décrit l'Etat dans son modèle comme un dispositif qui permet de mettre en concurrence les individus, ce qui cherche à redéfinir les relations entre les personnes (chacun devient le concurrent, client ou patron de l'autre). Pour Friedman, le marché devient la seule source de socialisation. Derrière ce principe qui fait que tout peut se quantifier, la notion de mise en concurrence s'étend même vers les services (la police, la santé, l'école, la politique, etc) et l'existence d'un bien public devient inadéquate et injuste en vue du modèle de gouvernementaliste néolibéral de Friedman. Et toutes

subvention ou aide social peut prendre une autre forme plus économique, celle d'un impôt négatif (1962) qui serait couplé à la grille d'imposition normale sur le revenu.

- **Libertarianisme de droite : L'Etat est le défenseur des propriétés légitimes de l'individu**

Le libertarianisme part de l'idée absolue que l'individu est propriétaire de lui-même. En conséquence, les produits de son travail, de ses aspirations enfin de sa vie relève de sa propre propriété individuelle. En ce sens, l'individu est donc le propre maître de son corps et de ses désirs. En revanche, les adhérents de cette doctrine n'ont pas tous la même vision. Robert Nozick (1974), qualifié de libertarien de droite, propose une théorie, intitulé « la théorie de la propriété des droits légitimes », qui repose sur ce même principe qui fait que l'individu est l'ultime possesseur de ces compétences et l'exclusif propriétaire ses talents physiques et intellectuels que cela soit de façon innée ou acquise. De part ce point de vue basée sur des arguments moraux assez solides, Nozick rejoint le courant néolibéral sur la non-intervention de l'Etat dans les affaires sociales et économiques des individus.

Pour Nozick, le prélèvement des impôts par l'Etat pour une redistribution des richesses est un acte totalement injuste. Sur la base de cette opinion, Nozick développe quatre sous principes. Le premier principe est celui de « le principe de l'acquisition originelle » : Les individus ont le droit de s'approprier des objets qui n'appartiennent à personne. Le second principe est le « principe de transfert » : Tout ce qui est acquis de manière juste peut être librement transférer à n'importe qui (appelé aussi le principe de la juste circulation). S'inspirant de la philosophie politique de John Locke (1689), Nozick appelle son troisième principe : « La clause lockéenne ». Ce principe apporte une condition d'appropriation des ressources naturelles non illimités, ainsi, toute appropriation est jugée légitime si elle laisse suffisamment de ressources aux autres. Par exemple, une personne n'a pas le droit de s'approprier la seule source d'eau au milieu d'un désert.

Et au final, le quatrième principe est le « principe de la rectification ». Ce principe est jugé comme réparateur ou générateur d'équité car il stipule la restitution méfaits commises dans le passé tel que les vols de terre, colonisation, l'esclavage et autres violations aux droits humains. Dans cette optique, Nozick considère l'Etat comme un « Etat minimal » qui doit intervenir exclusivement dans ses fonctions régaliennes, telles que la protection contre la violence, le vol, la fraude, à l'application des contrats, et ainsi de suite. C'est ce qu'on appelle dans le jargon de la politique économique, une position « Minarchiste de l'Etat ».

- **Libertarianisme de gauche : L'Etat est le défenseur des propriétés légitimes de l'individu**

Outre le principe d'existence d'une liberté de soi inaliénable, une version plus poussée du libertarianisme considère que la terre appartient à tout le monde et que ses richesses devraient revenir à tous ses habitants. Thomas Paine (1795), initiateur de ce mouvement intellectuel, suppose un modèle d'allocation social permanent basé sur le versement à chaque individu adulte (âgé de plus de 21 ans) une dotation universelle. Tant que la terre appartient à tous, la justice agraire (ou agricole) demande à ce que la valeur de ces terres expropriées par l'Etat ou

détenues par le secteur privé soient redistribués équitablement à l'ensemble de la population, notamment les pauvres qui sont vues comme victime de cette appropriation. L'objectif de Paine est de garantir à tous une sécurité financière. De ce fait, non seulement ceux qui récoltent les fruits de la terre par un acte de propriété historique ou arbitraire qui vont en profiter. Au contraire, les propriétaires agricole ou foncier doivent s'acquitter d'une taxe sur leurs propriétés pour financer le versement de cette allocation universelle à tous les autres.

Près de deux siècles plus tard, l'argumentaire de Paine fut pris par les libertariens dits de gauche, tel que Hillel Steiner, Peter Vallentyne et Philippe Van Parijs. L'un de ces partisans de cette variante du libéralisme, Van Parijs (1995) propose une version soutenable de l'allocation universelle dont lequel il défend un *real-libertarisme* (ou liberté réelle). Le modèle de la justice de Van Parijs ne vient pas en contradiction avec le principe de la protection de la propriété de soi, mais plutôt de manière complémentaire. L'allocation universelle permet à chacun le droit de mener la vie qui lui convient pour autant qu'elle ne nuise pas à la liberté réelle d'autrui. Dans ce sens, hormis ceux qui subissent involontairement le chômage, Van Parijs défend même les individus qui refusent de travailler. Les individus qui préfèrent le loisir au travail.

Partant d'une approche Rawlsienne, le loisir (non-travail) est certes perçu comme un « bien premier » au même titre que le revenu (qui procède d'un salaire). Et comme tous les biens premiers, le loisir doit être partagé entre les différents salariés. Ainsi même les plus oisifs doivent s'acquitter d'un travail productif et ceux dans le cadre la coopération sociale. Van Parijs part du principe que la coopération sociale, dans sa définition, ne concerne pas que les salariés (les travailleurs en contrepartie d'une paye). En conséquence, malgré le fait que le travail domestique et le bénévolat sont non rémunérés, elles sont des activités à forte utilité sociale. En étant tout à fait d'accord avec le principe d'égalité des chances de Rawls, Van Parijs parvient à justifier l'inconditionnalité de l'allocation universelle comme un moyen de redressement des valeurs sociales d'équité et de diminution des inégalités. Ainsi tout ce qui a été donné à l'humain de manière arbitraire doit être réparti à tout le monde.

En prenons part dans l'opposition capitalistes-prolétaires, Van Parijs est convaincu que l'Etat doit verser sans conditions à tous les citoyens un revenu de base cumulable avec tout autre type de revenus permet de renforcer la conception de la justice social par : lutte contre l'effet de la trappe des chômeurs, accroître le pouvoir de négociation syndicaliste et surtout assurer une dépendance financière dans un cadre professionnel (apaiser les risques d'entreprenariat) et personnelle (limiter la dépendance des femmes au foyer).

**Figure N°3 : Tableau récapitulatif des courants de la philosophie politique**

<b>Doctrines de la philosophie politique</b>	<b>Utilitarisme</b>	<b>Libéralisme</b>	<b>Néolibéralisme</b>	<b>Libertarianisme de droite</b>	<b>Libertarianisme de gauche</b>
<b>Principaux Auteurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jeremy Bentham</li> <li>• John Stuart Mill</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• John Rawls</li> <li>• John Locke</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Friedrich Hayek</li> <li>• Milton Friedmann (Ultralibéralisme)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Robert Nozick</li> <li>• Charles Murray</li> <li>• David Friedman</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Thomas Paine</li> <li>• Philippe Van Parijs</li> <li>• Yoland Bresson</li> </ul>
<b>Définition de la Justice</b>	Prioriser la maximisation du bonheur collectif	Réduire les inégalités des chances et subvenir aux besoins des plus démunis	Justice est assurée spontanément par les mécanismes du marché	Garantir la liberté individuelle et la propriété de soi	Partage équitable des ressources de la terre pour tout le monde
<b>Egalité social</b>	Indifférence totale (sauf si cela engendre l'optimisation du bonheur collectif)	Par le voile d'ignorance, la position la plus défavorable serait soutenue par la population	Egalité sociale n'est qu'une illusion. Marché est la seule source de socialisation humaine	Liberté individuelle non conditionnée (où seuls les riches peuvent en bénéficier)	Garantir une sécurité financière sans porter atteinte à l'équilibre économique
<b>Intervention de l'Etat</b>	Entité législatrice et calculateur du plaisir agrégé de la société	Coordonner la population durant le processus de la position originelle	Fonctions régaliennes uniquement : Sécurité, protection et justice (Pour Hayek : Education et santé) ; Autrement, non intervention de l'Etat dans les activités économiques		Distributeur de revenus d'existence à tout le monde
<b>Processus de redistribution des richesses</b>	Fiscalité progressive du revenu et système d'aide social	Mise en place des contrats sociaux	Toutes actions de redistribution est injuste, aussi considéré comme du « vol »	Pas de fiscalité, le partage repose sur la bonne volonté des altruiste aisée	Système d'allocation universelle (Revenu de base)
<b>Stabilité économique</b>	Tendre vers l'optimum de Pareto (réduire la perte sèche)	L'économie repose sur la cohésion sociale et sociétale	L'économie repose sur la mise en concurrence des individus. Le marché est ainsi autorégulateur	Suit le modèle économique néolibéral	Financement de l'allocation universelle risque un effondrement économique

*Source : Auteur*

### **3. Les inégalités de revenus au niveau national et mondial**

Dès l'époque antique, Platon, le célèbre philosophe grec, visionna une configuration juste et équitable de la société dans sa citation : « *Dans une société idéale, les revenus de la personne la plus riche seraient au plus quatre fois plus élevés que ceux de la personne la plus pauvre* ». De nos jours, le paysage mondial reflète une réalité assez différente.

Dans un contexte d'ouverture politique mondiale, où la robustesse des modèles de développement socioéconomique repose le doute de son aptitude inclusive à défendre le respect de la dignité humaine par le juste partage des moyens entre les individus d'une même société. C'est ainsi que les polémiques en cours de la communauté internationale sur les objectifs de développement sociétal redonnent à la question des Droits de l'Homme, notamment les droits fondamentaux d'un niveau de vie décent, une place centrale dans la définition des nouveaux paradigmes de développement.

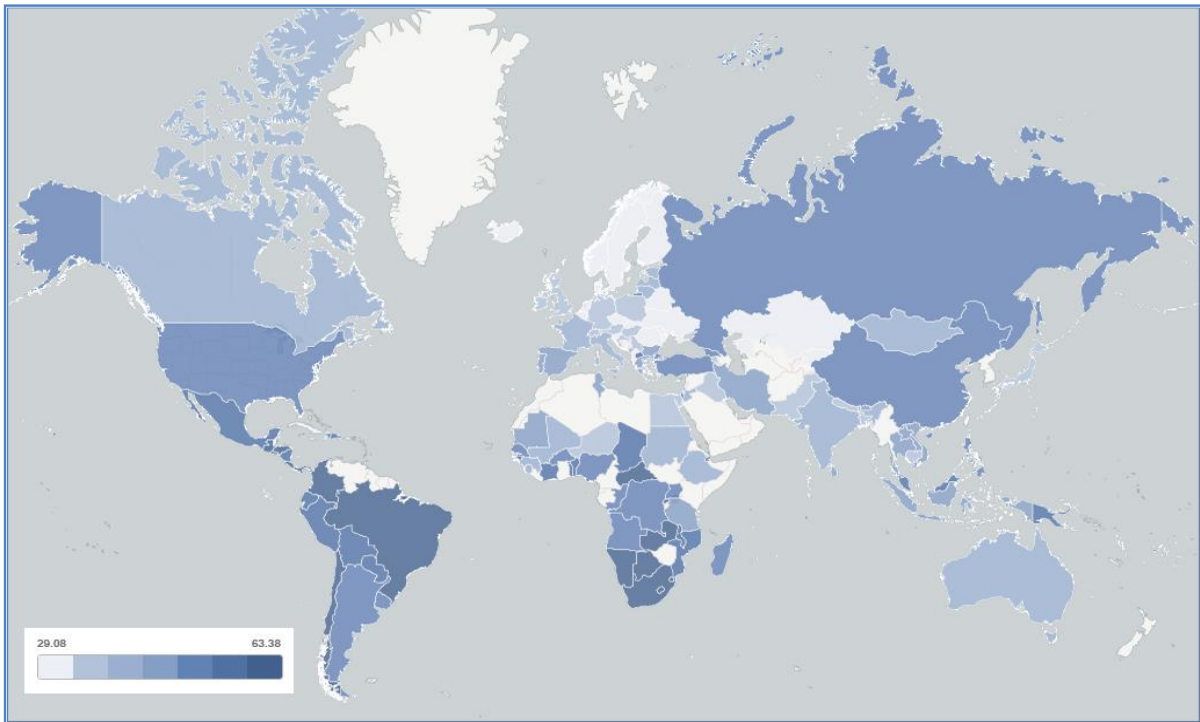
#### **3.1. Les inégalités de revenu à l'échelle internationale : De quelle façon le monde est injuste face au juste partage ?**

Le monde aujourd'hui est plus riche qu'il y a 30 ans. Avec la fin de l'URSS, l'ouverture de l'économie chinoise dans les années 80, l'accumulation des progrès technologiques, la globalisation est parfaitement favorisée. Pourtant l'histoire nous affirme que ce gain de richesse s'accompagne d'une très forte inégalité de revenu pendant ces dernières décennies.

Les écarts de richesse se calculent à l'aide d'un indicateur que l'on nomme le coefficient de Gini, qui varie de 0 à 1, c'est-à-dire, d'une situation où tous les individus ont le même revenu à une situation où une seule personne a tout et que les autres n'ont rien, donc plus l'indice de Gini est élevé, plus les inégalités sont fortes. Pour repérer les graduations de ses inégalités, selon la cartographie mondiale d'après la base de données de la CIA (The World Factbook, 2014), les plus faibles écarts de revenus se trouvent dans les pays nordiques et aussi dans des pays dont les économies furent autrefois planifiées. En d'autres parties, les économies les plus inégalitaires se retrouvent dans l'Afrique subsaharienne et quelques pays de l'Amérique latine. Mais lorsque l'indicateur de Gini dépasse 0,4, les économistes estiment qu'il y a un risque d'instabilité due à un défaut de cohésion sociale.

D'après les récentes statistiques de la banque mondiale qui datent de la base de données de 2016, certains pays affichent des scores assez élevés comme les Etats-Unis avec un taux de 41,5%, la Colombie avec un taux de 50,8% et le Mexique avec un taux de 43,4% et la Turquie qui malgré le recul des inégalités de revenus, elle continue d'afficher un taux inquiétant de 42,9% en 2015. En effet, l'illustration cartographique des inégalités mondiale issue des données récentes du Forum Mondiale de l'économie (2014) montre un monté de ce phénomène dans une large partie de l'Asie, l'Afrique et surtout le continent américain. En revanche, l'index de Gini paraît relativement faible en Europe, notamment à l'Est et dans les pays scandinaves.

**Figure N°4 : Evolution des inégalités de revenus dans le monde**

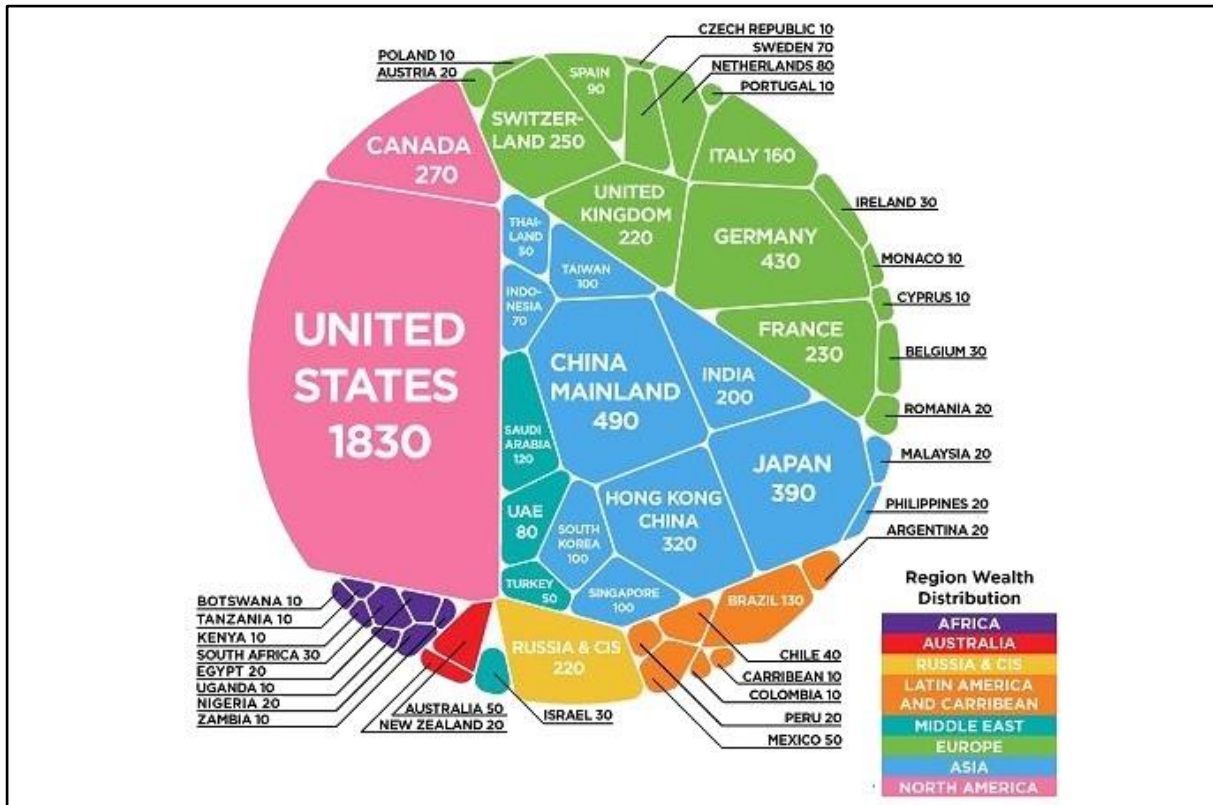


*Source : Base de données de la Banque mondiale (2015)*

Prenons à titre d'exemple les Etats-Unis, l'indice de Gini a augmenté presque dans chaque état de ce pays durant la période 1993 – 2013. Selon le bureau du recensement américain, la hausse est encore plus significative entre 2010 et 2011 sur une moyenne nationale. En 2011, Dix Etats sur 50 affichent un taux supérieur à cette moyenne nationale, le Nord Est, le Sud Est et même la capitale ainsi que quelques Etats du Sud tandis que dans cette même période le taux de pauvreté a aussi augmenté. Alors pourquoi tant d'inégalités au sein de la première puissance économique mondiale ? Et la réponse la plus évidente est : Parce que nous avons une concentration du patrimoine dans les mains d'une minorité.

Les 1% des américains les plus riches détiennent plus de 50% des actions, fonds de placement et autres produits financier, alors que les 50% les plus pauvres détiennent 0,5% de ces placements. Bien que cette situation soit identique à l'échelle mondiale (selon le rapport du Crédit suisse publié en 2015), les études au sujet de l'évolution de la situation des super-riches, aussi bien qu'en nombre qu'en avoirs financiers, continuent d'afficher les Etats-Unis en premier lieux avec nombre de 1830 de fortunées détenteurs d'un capital qui dépasse les 500 Millions de dollars.

**Figure N°5 : Cartographie des « Super-riches » dans le monde**

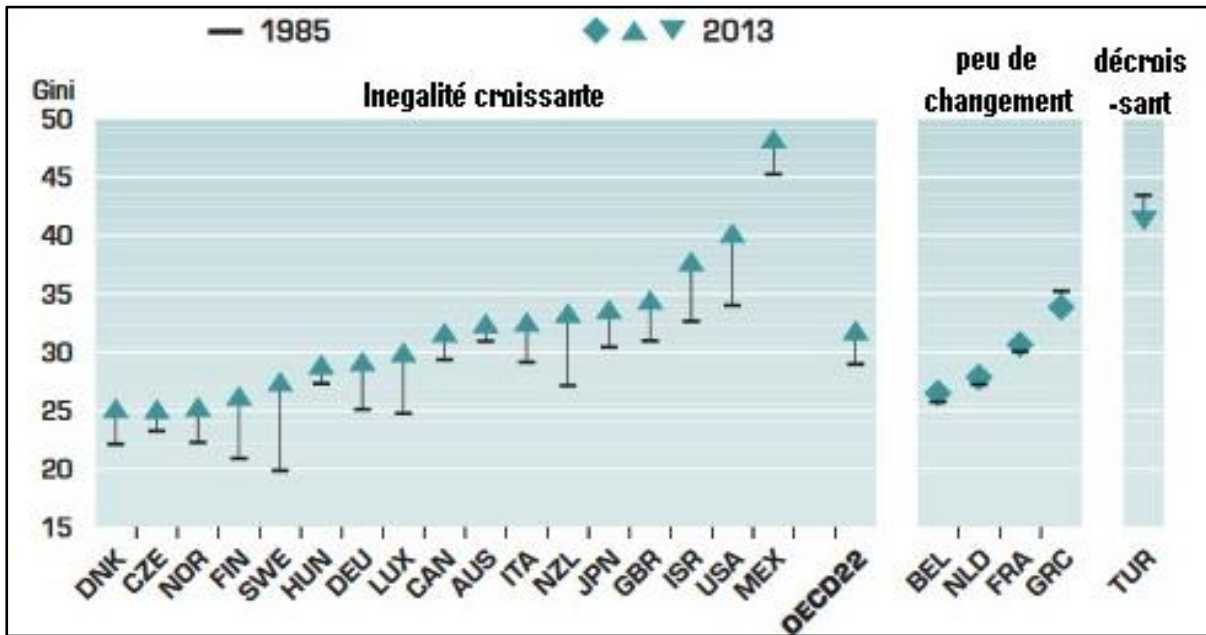


Source : Base de données de la Banque mondiale (2013)

D'autant plus que comme toutes économies contemporaines, la part du PIB allant au capital est beaucoup plus signifiante que la part qui concerne le travail, ainsi tant que les revenus de capital sont plus concentrés, les revenus des plus riches augmentent plus rapidement. Encore sur une longue période 1920 – 2010, la part des 5% les plus riches dans les revenus primaires avant redistributions, impôts et transferts représentaient en 1928 un taux de 34,8%, en 1980 un taux de 21,2% et en 2011 elle revient au même taux qu'il y a 80 ans avant, avec une part de 33,9%. Donc statistiquement, les années 80 et 90 ont annulé la réduction des inégalités réalisée entre 1930 et 1980. Dit autrement, Malgré que le monde a revit une situation de crise économique similaire au fameux Krach de 1929, avec un taux de chômage assez élevé et des salaires qui stagnent, la fortune des 400 américains les plus riches n'a jamais autant augmenté (En se référant à l'édition spécial de 2013 du magazine Forbes, la fortune totale des 400 américains les plus riches est d'environ 2 billions de dollars soit l'équivalent du PIB de la Russie, ce qui est 10 fois plus qu'en 2002).

Idem pour le Royaume-Unis, le Japon ou d'autres pays de l'OCDE (allant jusqu'à la Suède, un pays considéré égalitaire) la courbe d'évolution de la part de revenus des plus fortunés est quasi similaire à celle des Etats-Unis avec quelques modérations de niveau. Cela a pour effet que l'ensemble des pays de l'OCDE ont connu une évolution en vue de leurs seuils des inégalités de revenus depuis les années 80.

**Figure N°6 : Dynamique des inégalités de revenus dans les pays de l'OCDE**



Source : Rapport de l'OCDE (2013)

Même en dehors de l'OCDE, la Chine a vu son coefficient de Gini presque doublé durant les trois dernières décennies (passant de 29,1% en 1981 à 47,4% en 2012) ce qui coïncide parfaitement avec le lancement des réformes économiques qui ont été assez conséquentes. Depuis, la Chine a tenu une croissance forte, rapide et durable mais aussi une couche élargie de population pauvre, une classe moyenne et une classe émergente fortement aisée. Dans ce pays, l'équité sociale a connu une dégradation flagrante issue des inégalités de revenu qui n'ont pas fait l'objet d'une régulation fiscale. Aujourd'hui, la Chine est le pays qui a le plus de milliardaires au monde après les Etats-Unis (environ 490 fortunés).

**Figure N°7 : Evolution de l'index de Gini en Chine, 1981-2012**



Source : Article de Ravallion et Chen (2007) et Article de Gutafsson et Al. (2008)

Si on change notre approche en partant sur une optique à grand envergure visant une approche comparative à l'échelle mondiale. La répartition de revenus par rapport à tous les pays du globe a enregistré une variation légèrement différente. En analyse la courbe d'évolution de l'indicateur de Gini sur une période de 1960-2010, nous remarquons qu'entre 1960 et 1982, les inégalités de revenu entre les différents pays n'ont pas dépassé le seuil 47% et elles sont restées quasiment inchangées. Tandis que depuis 1982 jusqu'à la fin du siècle, le coefficient a augmenté rapidement reflétant une augmentation massive entre tous les pays du monde. Ce que nous retenons comme principale cause à cette hausse générale se résume à l'amplification des écarts existant entre les pays du Nord et les pays du Sud.

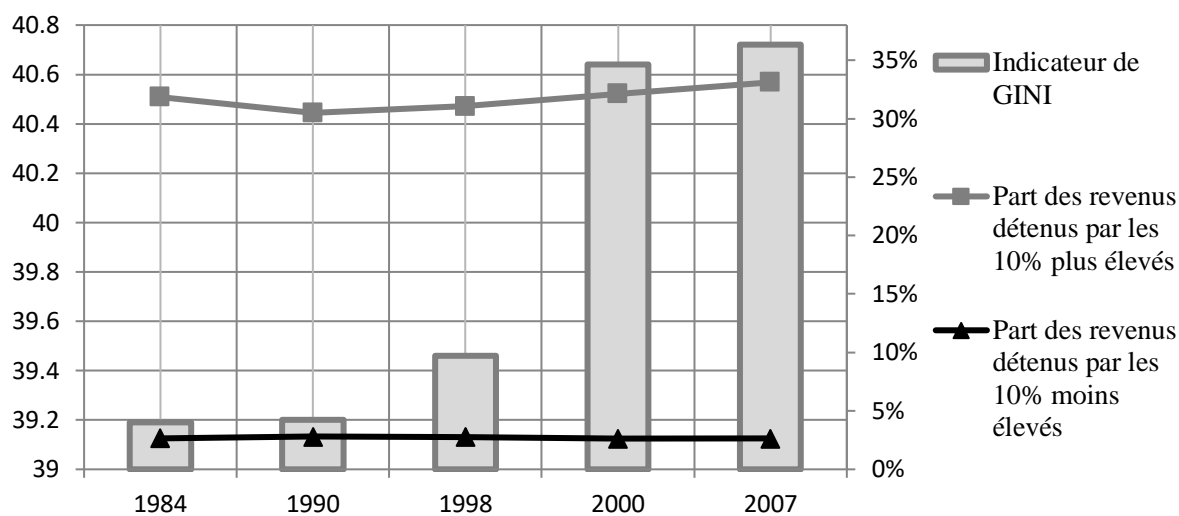
Hormis depuis l'an 2000, cette tendance s'inverse donnant naissance à une baisse historique des inégalités issues de l'émergence de certains pays du Sud qui ont connu une forte croissance durant cette période tel que la Chine, l'Inde, le Brésil et récemment la Turquie. Ce rattrapage n'en est qu'aux débuts, d'ailleurs, il correspond en premier lieu à l'évolution économique des nations les plus peuplées (Comme la Chine, l'Inde et le Brésil qui représente en eux même plus de 63% de la population mondiale) mais aussi, des autres économies considérées nouvellement émergente comme la Turquie, le Qatar, la Malaisie. En dépit de cette émergence soudaine des pays qui regroupent la plus grande part des terriens, la pauvreté mondiale s'est rétrécie durant cette période. En 1990, le taux de l'extrême pauvreté (moins 1,25 USD par jours) est de 43%, tandis qu'en 2010, il en est à 21% de la population mondiale. Mais cela n'empêche que durant la crise des surprimes, la majorité des plus riches ont su absorber l'impact de ce fameux krach avec une croissance en phase de stagnation, alors que le revenu des classes moyennes et pauvres a encore baissé de 2% en moyenne. Alors comment les riches parviennent à optimiser leurs revenus ou au moins à préserver l'évolution de leurs avoirs ?

### **3.2. Les inégalités de revenu à l'échelle national : L'économie du Maroc et niveau de vie de ses citoyens**

Dans un contexte politique extrêmement fragile, nombreuses sont les pays de la région MENA, qui ont connu un retardement des inégalités de revenu durant ces deux dernières décennies. Le rapport mondial sur les salaires de (l'OIT, 2014-2015) montre qu'à l'exception des pays qui s'alignent à cette tendance régionale, le Maroc (ainsi que le Liban et le Yémen) connaît une montée des inégalités de revenu durant la période 1990 – 2010.

Même après la fin du programme d'ajustement structurel (PAS) et la relance d'une croissance plutôt satisfaisante au début du troisième millénaire, certains indicateurs témoignent un écart continuellement évolutif entre les riches et les pauvres. En effet, cette augmentation se matérialise par l'évolution du coefficient de Gini avec un passage de 39,2% en 1990 à 40,72% en 2007. Sur ceux, une légère nuance se manifeste : Pouvons-nous considérer que les fruits du modèle économique marocains sont moins profitables pour les pauvres que pour les riches ?

**Figure N°8 : Evolution du coefficient de Gini et des parts de revenus détenus par le décile des ménages les plus riches et les plus pauvres au Maroc**



Source : Base de données de la Banque mondiale (2015) relatif aux statistiques du Maroc.

D'après le rapport de (l'OCDE, 2001) publié pour définir un concept modéré d'une croissance économique favorable aux pauvres visant le renforcement de l'emploi et de la protection sociale, la croissance n'est dite « croissance pro pauvres » que si elle permet de réduire de façon significative la pauvreté. Néanmoins, pour mieux appréhender la liaison entre le bien être économique et l'assistance sociale au Maroc, nous allons entamer un diagnostic de l'économie marocaine et de la situation de ses ménages.

Le modèle de développement au Maroc se démarque par un schéma porteur de croissance soutenue et moins déséquilibrée. Bien après des années de faible croissance marquée d'une tendance volatile, les agrégats macroéconomiques affichent un taux d'accroissement économique de 4,5% en moyenne par an depuis le début des années 2000, contre 2,8% durant les années 1990. Les différentes stratégies sectorielles entamées pendant cette période ont abouti progressivement à établir des transformations profondes de la structure économique et une modernisation du tissu productif national. Cependant, durant la période 2008-2014, le PIB national a enregistré une croissance, aux prix constants, de 4,3%, en moyenne annuelle, contre 4,6% entre 2000 et 2007 malgré les agitations exogènes de l'environnement international.

La diversification de la base productive et la tertiairisation croissante de l'économie nationale ont favorisé une réduction significative de la volatilité de la croissance économique. En dépit du prolongement des réformes structurelles engagées, principalement, dans les secteurs des NTIC, du secteur bancaire, des services rendus aux entreprises. Le secteur tertiaire, représente une part de 57,7% de la valeur ajoutée totale en 2014 contre 52,8% en moyenne dans les années 80, soit un gain de 4,9 points (Source : MEF - Rapport du budget économique et financier relative au projet de loi de finance 2016). Aussi, l'économie marocaine est définie par la meilleure conduite des activités agricoles grâce aux mutations structurelles impulsées par le Plan Maroc Vert et le renforcement du secteur secondaire à l'issue de la réorientation vers l'industrie à forte valeur ajoutée tel que l'automobile, l'aéronautique et autres progrès dans le secteur énergétique.

Capitalisant sur ces réformes, la réévaluation du bien-être économique est bien assistée par une vive demande intérieure. Passant de 2,9 points à 3,6 points respectivement entre les deux périodes 2000-2007 et 2008-2014, les dépenses de consommation finale des ménages ont augmenté de 17,8 milliards de dirhams. Cette progression a été favorisée par la consolidation du pouvoir d'achat des ménages grâce, notamment, aux revalorisations salariales, à la réduction de l'impôt sur le revenu et à la maîtrise du niveau des prix à la consommation.

Dans ce même sillage, les résultats des enquêtes récentes entamées par (le Haut-Commissariat au Plan, 2007) sur la conjoncture auprès des ménages démontrent une faible volatilité avec tendance plutôt haussière de l'Indice de Confiance de Ménages (IMC) notamment à partir du second trimestre de 2014 avec un seuil de 71,6 points à 76,3 au même trimestre en 2015. L'évolution de cet indicateur traduit un ressenti favorable des ménages par rapport à leurs situations financières personnelles. Dès lors, la perception des ménages marocains continue d'être moins pessimiste par rapport à leurs capacités financières malgré la hausse flagrante de l'indice du prix à la consommation (IPC) allant de 101,5 points en janvier 2007 à 115,3 points au même mois en 2016.

Eu égard à la nécessité de préserver un niveau de vie décent, les indicateurs de la perception de l'évolution de la qualité des prestations administratives et sociales ainsi que la situation des droits de l'Homme et la protection de l'environnement attestent une opinion assez négative des ménages marocains. Nonobstant des divers programmes ont été engagés pour la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, ce qui se justifie par l'allocation d'une part importante du budget de l'Etat aux secteurs sociaux (54,4% en 2014). Le bilan consolidé sur le prochain tableau certifie une détérioration globale de l'avis des citoyens notamment dans les services sociaux (enseignement et santé) avec une différence qui dépasse le seuil des 13 point entre les soldes des deux périodes étudiées.

**Figure N°9 : Perception de l'évolution de la qualité de quelques prestations administratives et sociales, de la situation des droits de l'Homme et de l'environnement**

Indicateur de la perception des prestations	2014				2015				ΔSolde 2015-2014
	Amélioré	Stable	Dégradé	Solde	Amélioré	Stable	Dégradé	Solde	
Evolution de la situation des droits de l'Homme	60,7	29,7	9,6	<b>51,1</b>	59,9	27,5	12,6	<b>47,4</b>	<b>-3,7</b>
Evolution de la qualité des prestations administratives	55,5	29,6	14,9	<b>40,6</b>	53,6	27,6	18,8	<b>34,8</b>	<b>-5,8</b>
Evolution de la protection de l'environnement	43,2	41,1	15,7	<b>27,5</b>	42,6	39,7	17,7	<b>24,9</b>	<b>-2,6</b>
Evolution de la qualité des services d'e l'enseignement	35,8	36,7	27,5	<b>8,3</b>	30,3	34,3	35,4	<b>-5,2</b>	<b>-13,5</b>
Evolution de la qualité des services de santé	19,1	38,4	42,5	<b>-23,4</b>	15,0	33,6	51,4	<b>-36,4</b>	<b>-13</b>

*Source : Rapport de HCP de 2007-Résultats de l'enquête de conjoncture auprès des ménages au titre du quatrième trimestre 2015*

Cependant pour se remettre dans le bain du sujet en question, Au Maroc, et comme partout dans le monde, les revenus ne sont jamais distribués de manière parfaitement égalitaire. A

l'issue de l'enquête nationale sur les niveaux de vie et la consommation des ménages réalisée par le HCP en 2007, la cartographie de revenus par classe sociale est caractérisée par une forte concentration massive chez une proportion définie des ménages.

Il y a lieu de noter que, 20% des personnes plus aisés accaparent 52,6% de la masse de revenu, alors que les 20% les plus pauvres ne disposent qu'une part de 5,4%. D'autant plus, le décile des ménages les plus riches totalise près un tiers de leurs dépenses de consommation, ce qui correspond à peu près 12 fois celle du décile des ménages les plus pauvres.

A cet effet, certains analystes considèrent que l'augmentation du Revenu National Brut (RNB), allant de 246,2 Milliards de Dirhams en 2001 à 557,5 Milliards de Dirhams en 2014, puisse être considérée comme un repère qui témoigne de l'amélioration des citoyens. Par contre, il est indéniable d'admettre qu'en divisant le RNB par la totalité des habitants, nous serons capables de percevoir le degré d'équité du partage de ces richesses. Effectivement, l'incohérence de la distribution de revenus par groupement de ménage se reflète statistiquement par l'écart entre le revenu mensuel moyen par ménage qui est de 5300 DH et le revenu mensuel médian qui est seulement de 3500 DH (HCP, 2007).

Décidément pour solder le tout, le Maroc est l'un des rares pays qui a su traverser paisiblement les différents bouleversements que le monde a connus durant ces dernières décennies (Krach des surprimes, Printemps arabe, etc.). Et quoique l'étendue de sa croissance économique est relativement consolante, l'inégalité de revenus figure comme un défi de grande envergure qui peut avoir un impact extrêmement violent sur le plan symbolique et heurte à plein fouet l'identité et la dignité des Marocains les plus vulnérables.

#### 4. CONCLUSION GENERALE

Le paysage mondial se distingue récemment par trois principaux faits importants : (i) Il existe de plus en plus de riche et d'encore plus riche du fait de la financiarisation de l'économie et la concentration des capitaux, (ii) il existe moins de pauvre dans le monde qu'il y a 20 ans. (iii) Et malgré l'apparition d'une classe moyenne, les inégalités de revenus sont toujours aussi fortes que cela soit dans les économies de l'OCDE, les économies émergentes ou même les pays en voie de développement.

Mais encore, en dépit de ces agitations internationales, ces inégalités peuvent être le fruit d'une croissance économique non efficace au sens de Pareto. Tout comme au Maroc, le modèle de développement national se caractérise par une croissance accompagnée par une montée des inégalités de revenus. Bien que la situation soit inégalitaire, la grande majorité des ménages Marocains considère à la hausse leurs capacités de financement de leurs dépenses via leurs revenus, allons même à prévoir un comportement d'épargne. Cet optimisme n'apparaît guère quand il s'agit de l'opinion générale relative l'évolution de la qualité de quelques prestations administratives et sociales, de la situation des droits de l'Homme et de l'environnement.

Historiquement, il est bien légitime de rappeler que la réduction des inégalités dans les pays développés, au milieu du XX<sup>ème</sup> siècle, est avant tout le produit des guerres et des politiques publiques mises en place à la suite de ces chocs. Nous parlons de la multiplicité de réformes en matière d'éducation, de fiscalité, et d'encadrement de la finance qui ont permis une réduction marquée des patrimoines tout en stimulant la croissance. En effet, Ce résultat peut s'analyser comme la conséquence d'une force de convergence conjoncturelle qui forma par la suite un levier de divergence durant les trente glorieuses, où les plus hautes rémunérations et l'amplification du processus d'accumulation et de concentration des patrimoines ont enregistré leurs débuts.

Suite à une croissance relativement faible par rapport au rendement du capital, l'écart entre un taux de profit financier et la croissance réelle s'est durablement amplifié. Toutefois, ceci pourra produire à long terme une instabilité extrêmement puissante sur la dynamique de la redistribution de revenus. Cette réalité s'inscrit parmi les origines fatales des inégalités de revenus des individus dans une société donnée.

Une vérité qui saute aux yeux. Le capitalisme contemporain qui est le principal coupable de la montée hallucinante des inégalités (même en période de crise). Du point de vue de nombreux économistes de notre époque considèrent le système capitaliste comme inefficace, instable et injuste. Aussi, cette injustice a certainement un coût économique, du fait qu'elle nourrit l'instabilité économique : les plus fortunés épargnant davantage, quand ils accroissent trop leurs actifs, la demande manque ou ne survit qu'au prix d'un endettement déstabilisant ; les riches poussent aux politiques de déréglementation ; ils refusent les investissements publics nécessaires à l'efficacité économique sur le long terme ; ils bénéficient de rentes qui nuisent à l'efficacité globale.

Du coup, nous avons un coût politique également du recul de la participation électorale des personnes défavorisées par ce système. Le rapport du (Global Risk, 2014) déclare que

l'accroissement des inégalités de revenus, le chômage et le sous-emploi et aussi la crise des dettes souveraines sont les dangers les plus à craindre – car ils sont au sommet des risques les plus probables – en matière de stabilité politique et cohésion nationale dans les prochaines décennies.

## BIBLIOGRAPHIES

- ACEMOGLU D., ROBINSON J. (2015), « The Rise and decline of general laws of capitalism », in *Journal of Economic Perspectives*, vol. 29, n°1
- BAUMONT C., GUILLAIN R. (2013), « Ségrégation spatiale, nouvelles approches, nouveaux résultats », *Revue économique* n° 64, Éditions Presses de Sciences Po.
- CREDIT SUISSE (2015), *Global Wealth report 2015*, Credit Suisse AG, Research Institute, edition October 2015.
- KEELEY B. (2015), “Income inequality: The gap between Rich and Poor”, OCDE Insights, 2015, OCDE Publishing, Paris
- KNIGHT FRANK (2018), “The wealthy report: Global perspective on prime property and investment”, 12<sup>th</sup> edition, 2018, Knight Frank research, pp. 75-82.
- GOES C (2016) « Testing Piketty’s hypothesis on the drivers of income inequality: Evidence from panel VAR heterogeneous dynamics », FMI, working paper, n°16/160
- HCP (2007), « l’enquête national sur le niveau de vie des ménage », HCP décembre 2007.
- MADSEN J B. (2017), « Is inequality increasing in  $r - g$ ? Piketty’s principle of capitalist economics and the dynamics of inequality in Britain, 1210-2013 », CAMA, working paper, n°63/2017, Octobre.
- MANKIW G., TAYLOR M. (2006), « Principes de l’économie », édition Deboeck supérieur 2010, 1<sup>ère</sup> édition, pp. 509-535.
- MEF (2016), *Rapport économique et financier, Projet de loi de finance pour l’année 2016*, N6423 Bis, 21 Septembre 2015, ISSN 0851-1217.
- OCDE (2014), « Inégalité et croissance : les inégalités de revenu pèsent-elles sur la croissance économique », OCDE décembre 2014.
- OCDE (2001), « Vers une croissance pro pauvres : L’emploi et la protection sociale », *Revue de l’OCDE sur le développement*, volume 9/4, ISSN 1816-8124
- OIT (2014-2015), « Rapport mondial sur la protection sociale 2014-2015 : Vers la reprise économique, le développement inclusif et la justice sociale », *Revue de l’OIT*.
- PLATON (1833), « La république », Traduction de Victor Cousin, Editeur Les belles lettres, Collection des universités de France, Livre III et Livre VIII.
- PICKETT K., WILKINSON R (2013), « Pourquoi l’égalité est meilleure pour tous », Éditions Les petits matins.

PIKETTY T. (2013), « Le capital au XXIe siècle », Éditions du Seuil, Collection les livres du nouveau monde.

PIKETTY T., ZUCMAN G. (2013), « Capital is back: Wealth-income ratios in rich countries 1700-2010 », Paris School of Economics, 26 July.

PNUD (2014), « Rapport sur le développement humain : Pérenniser le progrès humain, réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience », PNUD.

STIGLITZ Joseph (2012), « Le prix de l'inégalité », Traduction de Françoise et Paul Chemla, Éditions Les Liens qui libèrent.

WEF (2014), « Principal risque pour le monde en 2014 : l'aggravation du fossé entre riches et pauvres », Rapport du Global Risk de 2014.